



Votez SUD pour plus de contre-pouvoir et un CSE pluraliste

Conséquence de la hausse de l'abstention au 1^{er} tour des élections CSE du 21 au 23 novembre, il y a un second tour du lundi 5 décembre à 8h au mardi 6 décembre à 14h.

Ce second tour permettra d'élire vos représentants :

- 1^{er} collège (APR et Techniciens professionnels) : 1 siège est à pourvoir
- 2^{ème} collège (ETAM) : 9 sièges sont à pourvoir

Vote électronique : On vote avec les mêmes codes qu'au 1^{er} tour. Un nouveau courrier a été envoyé au domicile avec le mot de passe. L'identifiant sera envoyé à notre mail professionnel (ou par courrier pour les salariés en suspension d'activité). Pour tout problème, appelez la Hotline au 0 800 96 00 31.

L'abstention augmente de 12,5 % par rapport à 2018 : 31,9 % de suffrages exprimés au 1^{er} collège, 49,6 % au 2^{ème} collège et 53% au 3^{ème} collège. Seul ce dernier a pu élire ses représentants (24 sièges).

Cette hausse de l'abstention est une des expressions de la « grande démission » : repli sur soi sous l'effet des politiques libérales qui brisent les collectifs, mise en retrait pour se préserver, télétravail, sentiment que les syndicats sont impuissants face au rouleau compresseur patronal...

Il faut un contre-pouvoir face au démantèlement de Renault et de ses accords collectifs et donner plus de force aux syndicats les plus combatifs et qui s'opposent vraiment à la politique de la direction.

Sur l'établissement, il n'y a plus que 2 syndicats qui dépassent les 10% et qui sont jugés « représentatifs », c'est à dire qui peuvent désigner des Délégués Syndicaux et négocier des accords locaux.

La CFE/CGC et la CFDT sont hégémoniques : 69,8% des voix au 1^{er} tour et 81% des élus au 3^{ème} collège Cadres. Il faut que d'autres voix puissent se faire entendre et notamment celles des ETAM et du 1^{er} collège.

Au second tour, l'enjeu est de rééquilibrer la composition du CSE et d'avoir plus d'élus SUD.

	1 ^{er} collège	2 ^{ème} collège								
Candidats SUD Titulaires	Loïc Thibault	Christian Morel	Stéphanie Boudier	Jérôme Thierry	Anne Martinon	Olivier Huglin	Céline Bécaud	Olivier Chalumeau	Olivier Aubier	Christophe Delaine
Candidats SUD Suppléants	Mohamed Cheikh	Christine Seigné	Emmanuel Ringuet	Isabelle Folliot	Jean-Jacques André	Siham Réмили	Sébastien Capelle	Willy Huault	Simon Le Gourvellec	Jérôme Rawlyer

Les listes SUD ont recueilli 411 suffrages au 1^{er} tour. SUD représente une partie non négligeable des salariés de l'établissement. Nous continuerons à nous battre pour vous représenter et mieux défendre les intérêts de l'ensemble des salariés de l'établissement, en portant une voix différente et sans langue de bois.

Chaque voix compte.

Si vous avez voté SUD au 1^{er} tour, il faut absolument revoter SUD au second tour.

Si vous n'avez pas voté SUD au 1^{er} tour, vous pouvez le faire au second tour pour donner à SUD plus d'élus et de moyens d'intervention.

Les 5 et 6 décembre ne vous abstenez pas : votez SUD !

La CFE-CGC et la CFDT s'opposent à une expertise

Pour avoir plus d'informations sur les impacts du projet Ampere/Power pour les salariés de l'établissement, SUD a proposé que soit réalisée une expertise indépendante. Cette proposition a été soumise au vote des élus du personnel lors de la réunion extraordinaire du CSE du 28 novembre 2022.

Seuls 4 élus SUD, 3 élus SM-TE et 1 CGT ont voté POUR. L' élu FO s'est abstenu. Les 24 élus CFE/CGC et CFDT ont voté CONTRE en expliquant que l'expertise SECAFI faite en central suffisait et qu'un complément d'expertise en local n'apporterait rien de plus. Alors pourquoi avons-nous encore toutes ces questions ?

Pour que l'expertise ait lieu, il faut qu'une majorité des élus CSE la vote. Résultat : il n'y aura pas d'expertise.

Ampere, Power & Co : un projet « pas abouti »

Lors des CSE extraordinaire du 28 novembre, les élus ont posé de nombreuses questions sur le projet Ampere (liste des questions SUD sur notre site : <https://sudrenault.org/BQSR-Ampere>).

La direction a reconnu que ce projet n'était « pas abouti », beaucoup de nos questions seraient « prématurées » ! En fait, plus on creuse, plus la future organisation se révèle complexe.

→ Power ne serait pas une entité juridique, mais une « consolidation financière » dont les termes ne nous sont pas connus. Power aurait donc des objectifs financiers indépendants en concurrence avec ceux d'Ampere ou de Horse. Cette consolidation pourrait être un pas vers un statut juridique indépendant.

→ Le transfert des salariés vers Ampere sas et Ampere Software & Systems aurait lieu le 1^{er} septembre 2023, sans la signature d'un avenant mais par transfert automatique (application de l'article L1224-1 du code du travail). Les salariés recevraient juste un courrier pour le leur annoncer.

→ Il a été annoncé à des salariés qu'ils ne seront ni Power, ni Ampere mais Re-Group. Mais la direction ne sait pas nous dire ce qu'est Re-group !?

→ Les sièges sociaux d'Ampere seraient en France, mais pas forcément celui de la holding Ampere ListCo qui chapeautera les 4 sociétés Ampere (Ampere sas, Software & Systems et Cléon, Renault Electricity).

→ L'accord MTT (Horaire Variable) est toujours en vigueur mais il sera remis en cause chez Ampere.

→ La direction n'envisage pas de CAR23, ni de renouveler pour l'instant les DA en 2023.

Un nouveau CSE aura lieu vendredi 2 décembre. Les élus devront voter pour ou contre « la création et les impacts d'une entité dédiée à l'électricité et au software »... sans connaître l'étendue de ses impacts !

Enquête Ampere/Power : Prenez la parole !

SUD procède à une enquête pour recueillir votre avis sur le projet de réorganisation et de scission Ampere/Power. Pour y répondre, rendez-vous sur : <https://sudrenault.org/sondage-power-ampere>

Paroles de salariés qui ont répondu à l'enquête Ampere/Power :

« Incompréhensible, mal préparé ; vente de renault à la découpe ! Quel avenir sombre ils nous préparent... »

« Quelle est la légitimité d'une Direction qui ne peut même pas justifier d'une ancienneté supérieure à 5 ans au sein du Groupe Renault ? C'est clairement inadmissible sans compter que ce top management risque de quitter le groupe dans moins de 3 ans pour aller remplir une autre mission pour un autre constructeur ! »

« La perte de la performance de Renault, plus de managers, moins d'économie d'échelle, moins de pouvoir des salariés : diviser pour régner. Dépassement rapide des entités. »

« Découper le groupe rend plus fragile chaque entité créée nouvellement » - « On est en train de tuer Renault. »

« C'est la mort définitive du Renault FRANCE et de son Ingénierie après 125 ans. Les salariés vont être dans l'incapacité de travailler au quotidien avec leur collègues des autres entités (et bientôt processus-budget-ressources-statuts-outils divergents !!!) »

« Seulement une opération financière qui démantèle Renault. » - « Power rendu à l'état de sous-traitant auquel on fait appel... ou pas. »

Continuez à
répondre à l'enquête
Ampere/Power
Flashez ce QR Code

